

La délinquance des orphelins de guerre : un recul de la supervision familiale

par Yabié Geneviève BOLOU*

Résumé

Cet article vise à analyser la délinquance des orphelins de guerre. Il met en évidence la défaillance de la supervision familiale dans le comportement dérogatoire de ceux-ci. Deux centres ont été choisis pour l'enquête de terrain : le centre d'observation des mineurs (COM) et le centre (Erb Aloïs) à Yopougon. Les participants à l'étude sont au nombre de 230. Ils ont été choisis à l'aide de la méthode non probabiliste et soumis à un entretien semi-directif. Les données recueillies ont été analysées à la fois de façon qualitative et quantitative. La théorie au fondement de cette recherche est la théorie de Hirschi (1969) relative au lien social. Les hypothèses testées sont vérifiées car, les résultats obtenus révèlent que le facteur le plus dominant dans la compréhension de la délinquance des orphelins de guerre est l'affaiblissement socio-économique des parents. Cette impuissance économique et sociale fragilise les relations familiales, discrédite le discours normatif des parents et rend défaillante la supervision parentale. Il convient donc d'améliorer les conditions de vie des familles des orphelins de guerre par une assistance financière pour s'investir dans la réalisation d'un projet qui puisse les relever de leurs conditions. Aider les orphelins de guerre à construire un projet de vie qui puisse leur permettre de s'insérer dans le tissu social à travers l'activité de leur choix. Encourager les parents à améliorer ou renforcer leur relation avec leurs enfants au moyen de la supervision pour prévenir ou circonscrire leur comportement déviant.

Mots-clés : Délinquance – orphelins de guerre- supervision familiale- faiblesse économique

Summary

This article aims to analyze the delinquency of war orphans. It highlights the failure of family supervision in the derogatory behavior of these. Two centers were chosen for the field survey : the Juvenile Observation Center (COM) and the Center (Erb Aloïs) in Yopougon. The study participants number 230. They were selected using the nonprobability method and subjected to a semi-directive interview. The data collected were analyzed both qualitatively and quantitatively. The theory behind this research is Hirschi's (1969) theory of social connection. The hypotheses tested are verified because, the results obtained reveal that the most dominant factor in the understanding of the delinquency of war orphans is the socio-economic weakening of the parents. This economic and social powerlessness weakens family relationships, discredits the normative discourse of parents and makes parental supervision fail. It is therefore necessary to improve the living conditions of the families of war orphans through financial assistance to invest in the realization of a project that can meet their conditions. Helping war orphans build a life project that will allow them to fit into the social fabric through the activity of their choice. Encourage parents to improve or strengthen their relationship with their children through supervision to prevent or contain their deviant behavior.

Keywords : Delinquency - war orphans - family supervision - economic weakness

* Docteur en Criminologie.

1. INTRODUCTION

Les crises politico-militaires de 2002 à 2011 qu'a connues la Côte d'Ivoire, ont occasionné de nombreux dégâts humanitaires, sociaux et économiques. Plusieurs familles endeuillées, des enfants séparés de leurs parents pendant la fuite ou abandonnés contraints à l'exil, des filles et des femmes violées, des biens détruits ou emportés. Ainsi, l'OMS et le Ministère Délégué de la Santé (2003) indiquent que la crise socio politique qui a secoué la Côte d'Ivoire depuis le 19 septembre 2002 a non seulement créé une zone de fracture entre le Nord et le Sud du pays mais a eu des conséquences négatives sur la croissance économique et les finances publiques. Elle a également été à la base d'une crise humanitaire avec 1 100 000 de populations déplacées et 37 615 réfugiées ivoiriens dans les pays voisins. Les services de santé dans les zones occupées fonctionnent à minima, 85 % du personnel ont quitté leur poste de travail, 31 districts sur 65 sont dans les zones assiégées. Dans la plupart de ces districts, l'accès aux services de santé pose problème du fait que 70 % des infrastructures sont fermées et que le problème du transport se pose. L'approvisionnement en médicaments des structures de santé pose problème du fait de l'inaccessibilité des zones et 150 pharmacies privées ont été fermées dans la zone assiégée. Selon Doudou (2014), les victimes continuent de souffrir des blessures considérables qu'elles ont subies. Des dommages matériels et humains, plus de 3000 morts, des blessures physiques et corporelles (tortures, écorchures, lésions profondes, fractures d'os, brûlures graves, etc.) et des incapacités sociales (dislocation de familles, fractures sociales, déchirures au sein de certaines communautés, etc.) ainsi qu'un profond sentiment de solitude, d'injustice, de vulnérabilité et d'impuissance. Des pertes matérielles et financières (destruction, pillage ou confiscation de biens matériels et financiers, etc.), des déplacements massifs de populations, des destructions d'habitats, voire de villages entiers, en particulier à l'Ouest, la perte des moyens de subsistance et de production des populations rurales ayant fui leur village, un accès limité des populations aux services sociaux de base, déjà précaires même avant la crise. Cette crise a eu un impact sur les populations les plus démunies. Le plus lourd tribut de la crise ivoirienne tout au long de ces 10 dernières années a été payé par les classes sociales marginalisées, notamment celles issues des quartiers populaires des villes, agglomérations et villages. Il en résulte une fragilisation de la situation socio-économique des filles et des mères les rendant plus vulnérables encore dans un pays qui n'a pas échappé au phénomène de la féminisation de la pauvreté commun à toute la sous-région. Des milliers de femmes qui étaient dans le secteur informel (artisanat, petit commerce, etc.) ont dû fuir leur domicile et abandonner leurs activités économiques. Le Regroupement des Acteurs Ivoiriens des Droits de l'Homme RAHID (2011) aborde dans le même sens à travers les résultats de son enquête menée sur 4938 victimes de guerre dont 2192 femmes, 32 enfants et 2714 hommes. Ces résultats laissent apparaître 13 types de violations de droit humain qui comprennent les atteintes au droit à la vie, les violences sexuelles,

les atteintes à l'intégrité physique, les pillages et destructions des biens, les enlèvements et disparitions forcées, les tortures et traitements inhumains cruels et dégradants, les extorsions de fonds, les atteintes à la liberté de circulation, les harcèlements, les cessations d'activités, les arrestations arbitraires, les violations de la neutralité médicale, les personnes déplacées internes. Dans ce contexte, PNUD (2007) montre l'accroissement de la paupérisation touchant une fraction de plus en plus large de la population. Les déplacements des populations se sont multipliés à travers le pays et la grande majorité trouve asile dans des familles d'accueil devenant à leur tour de plus en plus vulnérables. Le Collectif des Victimes de Côte d'Ivoire CVCI (2015) relève que la guerre et la crise ont accru la vulnérabilité des femmes et des enfants occasionnant 300 cas de blessés graves et 4500 orphelins. Les données existent certes, mais varient d'une organisation à une autre. Ainsi, Doudou (2014) dans ses recommandations, demande à l'Etat l'harmonisation des bases de données disponibles sur les victimes de la crise, en faisant le croisement entre celles établies par les différentes structures des droits de l'Homme et de toutes les autres structures d'appui aux victimes et ce, à la diligence de l'institution centrale de prise en charge des victimes. Les orphelinats ont connu les effets de la crise politico-militaire, familles brisées et économie sinistrée, le nombre d'orphelins de guerre et d'enfants abandonnés a augmenté (Jeune Afrique, 2009). Ainsi, Ayepo (2012) dans son étude s'interroge, comment la société ivoirienne fait-elle face aux conséquences de la guerre et plus spécifiquement au cas des enfants que le conflit a rendu orphelins et précarisé les conditions de vies ? Cette interrogation suscite une autre, celle de savoir ce que sont devenus ces enfants orphelins de guerre.

Après des années passées, les séquelles sont encore visibles. Un grand nombre d'enfants devenus orphelins vivent pour la plupart avec un parent survivant ou dans des familles de substitution (centres d'accueil, familles d'accueil). Majoritairement âgés de 8 à 17 ans, ils sont pour la plupart des déscolarisés de sexes masculins. Ces familles avec peu de ressources financières sont confrontées à des conditions de vie très difficiles pour répondre aux besoins de ces enfants. Les difficultés d'accès à l'alimentation sont présentes au quotidien, les conditions d'habitation précaires avec une forte densité des habitants poussent ces orphelins à négocier des couchettes dans bien d'autres endroits loin de la sécurité familiale, une irrégularité scolaire qui s'installe faute de moyen pour payer le transport et qui se termine par l'abandon de l'école. Face à l'incapacité financière des parents, ces enfants vont recourir à la débrouillardise en accomplissant de petits travaux pour aider leurs parents. Hors de tout contrôle parental, et dans cette recherche de bien-être, ils s'orientent dans des activités illicites à travers le vol, la vente et la consommation de la drogue et les agressions qui entraînent souvent la mort de la victime. Interpellés ils sont gardés dans des centres de rééducation et de réinsertion tels le Centre d'Observation des Mineurs (COM) à Yopougon, Erb Aloïs du Bureau International Catholique pour l'Enfance (BICE) à Yopougon, le REMAR (Centre Chrétien de Réhabilitation des Marginaux) de Yopougon, le Centre Don

Bosco à Koumassi, le Village SOS (Centre Orphelinat) à Abobo, le Centre d'Ecoute Pilote d'Adjamé et bien d'autres encore. La délinquance des jeunes est une réalité qui existe partout dans les pays du monde, son ampleur et sa gravité diffèrent d'un pays à un autre. Par ailleurs, il ressort de certaines études qu'il y a une montée de la délinquance juvénile pendant la période de guerre. Ainsi, Fishman (2008) affirme que tous les pays européens engagés dans la Seconde Guerre mondiale connurent une augmentation de la délinquance juvénile. En France, le nombre de mineurs qui se présentaient devant les tribunaux pour enfants était trois fois supérieur à ceux relevés avant la guerre. Avant la guerre, le nombre variait de 10 000 à 12 000 et les chiffres grimperent de 15 911 jusqu'à 34 751 pendant la guerre les mineurs qui comparaissaient devant les tribunaux pour enfants. Le vol avait un poids important dans cette délinquance juvénile. Si Pour certains observateurs cette montée de la délinquance était liée à l'absence du père, pour d'autres par contre, elle est consécutive au problème économique. En Côte d'Ivoire, les études sur la délinquance des jeunes ont été menées par des auteurs avant la guerre mais l'analyse qualitative est souvent privilégiée que la quantification. Même si les écrits sur la délinquance juvénile pendant ou après la guerre existent, le problème de statistique se pose. Avec Marguerat (1982), on a une première approche quantitative de la délinquance juvénile. De ces résultats, il ressort que, les vols représentent 80 % (parfois aggravés de violences, port d'arme, participation à des gangs), 7 % de viols et atteintes à la pudeur, 4 % d'usage de drogue (la plupart du temps avec vol), 3 % de coups et blessures.

Les statistiques officielles de la police, de la gendarmerie et de la justice ne font pas de distinction entre les jeunes orphelins de guerre délinquants et les délinquants juvéniles non orphelins de guerre. C'est d'ailleurs en cela que veut contribuer cette étude en établissant une base de données. Il ressort du Rapport de la Division de l'information, de la documentation et des recherches DIDR, (2017) que depuis la crise postélectorale de 2011 des groupes de jeunes et très jeunes délinquants sèment la terreur dans les quartiers populaires d'Abidjan. Avec des armes blanches et parfois des armes à feu, ils s'attaquent à n'importe qui et s'adonnent aussi bien au trafic de drogues qu'au racket des chauffeurs de taxis collectifs (gbakas). On peut distinguer plusieurs parcours de vie de ces enfants délinquants appelés « microbes ». Ceux issus des rangs des anciens combattants lors de la crise postélectorale de 2011, puis ceux qui étaient des informateurs pendant la crise et ceux qui ont intégré ces groupes juste par suivisme, plus récemment, notamment les plus jeunes. Tous sont issus des classes défavorisés, habitants de quartiers populaires voire précaires, mais ce ne sont pas des enfants de la rue. Les jeunes sont également recrutés dans le milieu du transport routier, par les « syndicats » pour opérer des « remontées » ou « encaisser ». La gare routière devient alors un espace d'autopromotion par la force. C'est également un des secteurs informels qui embauche le plus de jeunes chômeurs. Dès le mois d'août 2014, la police a annoncé avoir arrêté 122 personnes impliquées dans les violences des « microbes », qui ont été transférées à la Maison d'Arrêt et de Correction

d'Abidjan (MACA/CO M). Mais certaines arrestations ne mènent pas toujours à la prison et dès que les jeunes recouvrent leur liberté d'action, ils retrouvent leur bande et reprennent leurs activités. Lorsque la situation socio-économique se dégrade, que les parents meurent ou tombent malades, les fils aînés des familles urbaines défavorisées se trouvent souvent en position de responsabilités sans en avoir les moyens. Ils sont donc poussés à la « débrouille » pour subvenir aux besoins élémentaires de leur famille.

La délinquance de subsistance a été autrefois l'un des facteurs principal de la délinquance des jeunes. Aujourd'hui encore, elle est davantage avec la survenue de la guerre et est plus accentuée chez les orphelins de guerre. Mais la gravité de cette délinquance chez cette catégorie d'enfants réside dans l'utilisation systématique et régulière des armes blanches ou quelquefois des armes à feu et une très forte consommation de la drogue pour parvenir à leur fin c'est-à-dire voler même s'il faut tuer la victime. Très défiants, ils semblent ne rien craindre. La question de la situation socio-économique de la famille étant mise en question, la supervision est en déclin.

Des études montrent que la supervision des enfants est très prépondérante pour leur équilibre vital. Cette supervision signifie pour les anglo-saxons (Lober et Stouthamer-Lorber 1986, Farrington 1986-1994, Well et Rankin 1988, Morash et Rukher 1989, Rankin et Wells 1990, Bames et Farrell 1992, Rankin et Kern 1994.), le contrôle formel ou informel que les parents exercent sur les sorties de leurs enfants, leurs travail à l'école leurs activités de loisirs, leur quête de savoir s'ils fument ou se droguent. C'est grâce à la supervision que les parents sont en mesure d'anticiper, de détecter et de surmonter les éventuels problèmes de l'enfant, c'est-à-dire les comportements déviants. Le facteur décisif dans la prévention familiale de la délinquance est la supervision. Hirschi (1969) présente l'attachement comme un facteur important de résistance à une situation de risque délinquant. Cet attachement aux parents serait essentiel parce qu'il se traduit devant une situation d'opportunité à risque par le simple fait que leur présence psychologique empêcherait la commission du crime. L'attachement pour l'auteur est l'intériorisation de la dépendance aux parents, à leur affection et à leurs approbations de leur conduite. Même si dans les relations familiales, la supervision se présente comme une variable clé reconnaît Hirschi, dans la prévention de la délinquance des jeunes, ce contrôle s'effectue aussi de façon indirecte, en liaison avec la bonne relation et communication parents-enfants. Pour Godtfredson et Hirschi (1990), ce contrôle comprend trois éléments : le contrôle du comportement de l'enfant en général, la faculté de reconnaître et de stigmatiser ses comportements déviants dès qu'ils apparaissent-la capacité à donner des sanctions efficaces et proportionnées. Larzelere et Patterson (1990) parviennent à la même conclusion que Godtfredson et de Hirschi affirmant que le contrôle comportemental ne suffit pas en lui-même pour réguler l'enfant. Il faut que l'enfant sache que tel acte est proscrit, qu'il y a une punition prévue, que la punition soit humaine et proportionnée à l'acte et qu'elle soit donnée fermement et rapidement. Dans ce sens soulignent Fréchette et Leblanc (1987), la mutualisation des facteurs commu-

nication et attachement est importante. Dans leur étude incluant la variable familiale, la structure de la famille, l'atmosphère générale du foyer, l'attachement aux parents, la communication dans la famille, la méthode disciplinaire des parents et la supervision des parents, ils concluent que la supervision parentale se révèle le facteur le plus étroitement lié au niveau d'activité délinquante du mineur quelle que soit par ailleurs la qualité structure ou l'ambiance familiale. La supervision s'associe à la communication de la famille d'une part, et à l'attachement aux parents d'autre part, ces deux facteurs ayant d'ailleurs fortement tendance à se renforcer mutuellement. Le rapprochement affectif et la communication n'influencent la conduite délinquante qu'à travers la supervision. La supervision est la variable clé, celle qui catalyse l'impact de toutes les autres caractéristiques du fonctionnement de la famille de l'adolescent. Leblanc (1988). Toutefois pour d'autres auteurs si la supervision reste le facteur clef dans les relations familiales, sa bonne marche dépend aussi du bien-être des parents. Ainsi, Wilson (1980 ; 1987) montre que la défaillance de la supervision est directement liée à l'éclosion des problèmes sociaux auxquels sont confrontés les parents : ressources financières faibles, en attente de travail. Ce manque, va entraîner une situation de stress et de déstabilisation psychologique. Dans un autre cas, il est révélé que les principaux déterminants de la consistance de la supervision parentale sont le nombre d'enfants, la délinquance ou l'alcoolisme du père, la situation de précarité économique de la famille et du statut étranger (Laub et Sampson, 1988). Dès lors, se pose la difficulté de répartition des revenus qui ne favorise pas les familles nombreuses. Pourtant l'interaction père-enfant et mère-enfant constitue un lien important dans le processus de la supervision. De sorte que, lorsque cette dimension de l'interaction se trouve fragilisée du fait de la situation de handicap économique, social, émotionnel identitaire, le parent perd toutes valeurs vis-à-vis de ses enfants et abandonne tout projet. Or, ces deux dimensions de l'interaction père-fils, qui constitue le centre du processus, se trouve particulièrement fragilisées par la situation de handicap dans laquelle se trouve l'ensemble de la famille, tant au niveau émotionnel qu'identitaire. Au plan émotionnel, le stress qui résulte de l'anxiété et de la honte, de la dépendance socio-économique provoque généralement une dégradation des relations et de la communication dans l'ensemble des familles. Au plan identitaire, la situation de dépendance du parent constitue un obstacle et une souffrance dans le processus d'identification de l'enfant. Il est donc difficile à l'enfant de construire un projet personnel sans modèle valorisant que devrait lui offrir le père. Celui-ci, mortifié, balance entre les deux extrêmes du retrait et de l'autoritarisme du laisser-faire et de la punition violente Mucchielli (2001).

En grande partie, le recul de la supervision est dû majoritairement à l'impuissance socio-économique des parents. Cette impuissance affecte les capacités de contrôle des parents. Au-delà de ce qu'elle peut les déstabiliser au plan psychologique individuel, leur incapacité sociale et économique, risque, en effet, de dégrader les relations affectives et le dialogue avec leurs enfants, et de décrédibiliser un discours normalisateur et intégrateur aux yeux de leurs

enfants. Mucchielli (2001). Par ailleurs, les conséquences du chômage sont généralement la fermeture de la famille sur elle-même, le repli sur le présent, l'absence de projet, ce qui handicape fortement la construction du projet de l'enfant ainsi que sa réussite scolaire (Houx et Pourtois, 1989)

En Afrique, des recherches ont été menées sur la problématique de la délinquance juvénile en rapport avec les facteurs familiaux. Cependant, la supervision requiert très peu de poids dans l'explication de la délinquance des enfants. En Côte d'Ivoire, divers éléments de réponses ont été apportés sur la question. Dans son analyse sur la délinquance des orphelins de guerre, Bolou (2013) conclut que la conduite délinquante des orphelins de guerre est en grande partie due à l'affaiblissement des relations familiales. Koudou (2002) a largement développé le problème des adolescents délinquants en les rapportant à un dysfonctionnement familial, dysfonctionnement qui laisse entrevoir chez les parents des styles éducatifs extrêmes, laisser-faire ou rigide donc sans modération. Dans l'étude de l'auteur, on peut comprendre que le contrôle parental à travers le choix de la discipline à appliquer aux enfants est important dans la prévention ou l'éclosion de la délinquance de ces derniers. La supervision qui est un maillon essentiel en terme d'attention portée sur les programmes d'activités de l'enfant et la communication parents-enfants pour détecter les éventuels velléités d'une délinquance avenir, demande que l'éducation soit harmonieuse.

En effet, le rôle de la supervision familiale est d'autant plus important que la présente étude cherche à comprendre comment sa faiblesse peut être déterminante dans la délinquance des orphelins de guerre. Pour son élaboration, nous nous sommes posée un certain nombre de questions :

- Qu'est-ce qui caractérise la relation familiale et le recul de la supervision ?
- Quelle est la relation entre la faiblesse de la supervision familiale et la délinquance des orphelins de guerre ?

Une hypothèse a guidé la réflexion. Elle postule que l'affaiblissement socio-économique de la famille consécutif à la guerre a fait reculer la supervision et laisser libre cours à la délinquance des orphelins de guerre. Cette étude s'inscrit dans la théorie du contrôle social de Hirchi (1969), laquelle privilégie la notion du 'lien social' qui est devenu aujourd'hui une théorie à part entière. Dans le cadre de cette étude elle a permis de comprendre et d'expliquer la délinquance des orphelins de guerre.

2. METHODOLOGIE

2.1. Site de l'étude et participants

La recherche a été menée dans deux centres dans la commune de Yopougon (Abidjan) : le Centre d'Observation des Mineurs (COM) un milieu fermé pour les mineurs judiciairisés, et le centre de Erb Aloïs un milieu ouvert pour les mineurs en provenance des centres judiciairisés et non judiciairisés. Les participants à

l'étude sont au nombre de 230. Ils ont été choisis à l'aide de la méthode non probabiliste par choix raisonné. 65 enfants en infraction avec la loi proviennent du (COM) situé au sein de la Maison d'Arrêt et de Correction (MACA) et 65 autres enfants du centre de rééducation Erb Aloïs. Ils sont tous du sexe masculin, âgés de 8 à 17 ans. Hormis l'échantillon principal constitué de 130 enfants, 50 parents d'enfants en infraction ou non avec la loi repartis de façon équitable entre le COM et le Centre Erb Aloïs ont été choisis. Et 50 encadreurs de centre (25 proviennent du COM et 25 du Centre Erb Aloïs) ont été interrogés.

2.1.1. Méthode de recherche

Deux méthodes ont été utilisées : la méthode systémique et la méthode phénoménologique. Dans la première, nous avons interrogé la vie familiale des orphelins de guerre en tant qu'institution où ils vivent pour comprendre cette délinquance. Car selon cette méthode, toute institution ou tout groupe social s'organise, fonctionne et se régule grâce aux règles qui se créent. Les difficultés d'une personne ou d'un groupe de personnes au sein de cette institution ne peuvent se comprendre qu'en lien avec son contexte familial, sociétal ou institutionnel. Cette délinquance est donc un symptôme de dysfonctionnement au niveau de la société d'abord qui rejaillit ensuite sur l'organisation des familles et structures en charge de l'insertion sociale des enfants.

La méthode phénoménologique a permis de comprendre la délinquance des orphelins de guerre dans ses rapports avec les attitudes familiales à partir du vécu des sujets.

2.1.2. Instruments de recueil et d'analyse des données

Deux instruments de recueil ont été utilisés dans cette étude, l'analyse documentaire et l'entretien. L'analyse documentaire a porté sur la documentation théorique et analytique se rapportant aux différents aspects de l'étude. Elle est essentiellement écrite (ouvrages de références et généraux, publications méthodologiques, articles). Ainsi, des écrits aussi théoriques qu'empiriques relatifs au sujet permettent de relever que la délinquance des enfants est majoritairement liée à une baisse de la supervision dans les familles. Quant à l'entretien, il a permis de recueillir les perceptions et les interprétations des expériences vécues des interlocuteurs. Autrement dit, ces rencontres ont permis de recueillir des informations sur les raisons de la délinquance des enfants et sur la nature des relations au sein des familles. Cet entretien a été semi-directif pour non seulement orienter le sujet sur la problématique de la question en étude mais également leur donner une marge de liberté de s'exprimer. Des questions ont été élaborées pour servir de guide tout au long de l'entretien. Ces questions ont été adressées aux orphelins de guerre délinquants, aux familles et aux responsables de centres. L'enquête a débuté en Mars 2017 et achevée en Mars 2018. Mais il est reproché à cette méthode de ne pas travailler à grande échelle à cause du temps et du coût. Toutefois, on lui reconnaît l'efficacité de ses résultats à cause de ce que les biais sont au maximum maîtrisés.

Sur le plan du traitement des données, nous avons utilisé à la fois l'analyse quantitative et l'analyse qualitative. Dans le premier cas, nous avons mis l'accent sur le traitement statistique des données en termes de pourcentages. Dans le second cas, le vécu des sujets a été utilisé.

2.1.3. Identification des variables

- Cadre opératoire

L'affaiblissement socio-économique de la famille consécutif à la guerre explique la délinquance des orphelins de guerre.

2.1.4. Variable indépendante :

L'affaiblissement socio-économique de la famille consécutif à la guerre.

Indicateurs : Recul de la supervision, absence de suivi, absence de norme familiale, absence de dynamisme, abandon de projet constructif.

2.1.5. Variable dépendante :

La délinquance des orphelins de guerre

Indicateurs : Vol, vente et consommation de la drogue, agression, meurtre.

3. RESULTATS

Les résultats portent sur les points suivants : caractéristiques sociodémographiques des orphelins de guerre, caractéristiques des relations familiales, déterminants de la faible supervision parentale et délinquance.

3.1. Caractéristiques sociodémographiques des orphelins de guerre

Recourir aux caractéristiques socio démographiques des orphelins de guerre revient à faire ressortir, leur âge, leur niveau d'étude, la situation de leur famille et leur typologie.

3.1.1. Âges des orphelins de guerre du COM

Au COM l'âge des enfants orphelins de guerre est compris entre 14 et 17 ans. Ce sont donc des mineurs au regard de la loi pénale ivoirienne qui stipule que, est mineur toute personne âgée de moins de 18 ans. Ces enfants sont gardés au COM pour des infractions contre la loi. Sur les 65 orphelins de guerre 14 (21 %) ont 14 ans. Ceux âgés de 15ans sont 20 (31 %) et enfin, les orphelins âgés de 16 à 17 ans sont 31 (48 %). On observe ici que le pourcentage le plus élevé est celui des orphelins dont l'Age est compris entre 16 et 17 ans, après vient ceux de 15 ans et le pourcentage le plus bas est celui des orphelins de 14 ans.

3.1.2. Âges des orphelins de guerre du centre Erb Aloi

Ces orphelins dont l'âge est compris entre 8 et 16 ans sont 65. Ceux âgés de 8 et 10 ans sont 13 (20 %), 21 (32 %) sont âgés de 11-13 ans et le nombre des enfants de 14-16 est de 41 (48 %). On remarque à travers les différents pourcen-

tages qu'il y a une relative hausse même si les orphelins de 14-16 ans concentrent le taux le plus élevé. Ce qui signifierait que cette délinquance s'accroît davantage entre les tranches d'âge de 14 à 16 et de 11 à 13 ans pour enfin toucher ceux de 8-10 ans.

3.1.3. Ensemble des Âges des orphelins de guerre

Caractéristiques	Effectif	%
8-10ans	13	10%
11-13ans	21	16%
14-17ans	96	74%
Total	130	100%

Ces orphelins dont l'âge est compris entre 8 et 17 ans provenant des deux centres sont 130, 13 (10 %) ont entre 8 et 10ans contre 21 (16 %) qui sont âgés de 11 à 13ans et les orphelins de guerre de 14 à 17 représentent 96 (74 %). Ce sont donc des mineurs.

3.1.4. Niveau d'étude des orphelins de guerre

Caractéristiques	Effectif	%
Primaire	75	58 %
Secondaire	41	31 %
Sans niveau	14	11 %
Total	130	100 %

La majorité des enfants délinquants orphelins étaient scolarisés hormis une minorité non négligeable (11 %). Les orphelins qui ont le niveau primaire sont 75 (58 %) sur 130 et ceux de niveau secondaire sont 41 (31 %). Ce fort taux de scolarisation des orphelins est très important, et on pourrait expliquer cela par la réussite de la campagne de sensibilisation sur l'importance de la scolarisation des enfants. L'école favorise une bonne intégration de l'enfant dans la société et lui permet de s'attacher à son environnement interne et externe, et pour que cela demeure, il faut une supervision parentale adéquate.

3.1.5. Situation familiale

Caractéristiques	Effectif	%
Faible ressource financière	150	65%
Pauvre	38	17 %
Dénuement	42	18 %
Total	230	100 %

Il ressort des résultats de ce tableau que la situation des parents s'observe par la faiblesse des ressources financières, la pauvreté et le dénuement en général. Sur 230, 150 (65 %) estiment que les familles ont une faible ressource financière, puis 38 (17 %) sont pauvres et 42 (18 %) sont dans le dénuement. Le taux le plus dominant est la faible ressource financière, montrant ainsi l'incapacité économique des parents à couvrir les besoins de leurs enfants, donc difficile pour eux de remplir leur devoir de parent à l'égard de ceux-ci.

3.1.6. Types d'orphelins

Caractéristiques	Effectifs	%
Orphelins de mères	31	24%
Orphelins de pères	66	51%
Orphelins de père et de mère.	33	25%
Total	130	100%

Ces enfants, pour la grande majorité, ont perdu l'un de leur parent et même pour d'autres les deux. Cela ressort à travers les données du tableau qui présentent que sur 130 orphelins de guerre, 31 (24 %) ont perdu leur mère contre 66 (51 %) qui ont perdu leur père et les orphelins ayant perdu les deux parents sont au nombre de 33 (25 %). Ces pourcentages montrent les conséquences de la guerre sur la famille.

3.1.7. Profession du parent

Les parents exercent diverses professions ; 55 (42 %) font de petits commerces, les laveuses de vaisselles dans les petits restaurants 34 (26 %) et les parents sans emploi 41 (32 %). On peut remarquer que la situation professionnelle des parents est très précaire. Ce qui ne favoriserait pas une entière prise en charge des enfants.

3.1.8. Activité exercée par l'enfant

Caractéristiques	Effectifs	%
Petites activités ponctuelles Saisonniers	51	40%
Gnambro	33	25%
Débrouillards	46	35%
Total	130	100%

Les orphelins qui exercent de petites activités ponctuelles et saisonnières sont 51 (40 %), par contre les orphelins qui exercent en tant que gnambro

(syndicat illégal des transports) sont 33 (25 %) et les orphelins débrouillards sont 46 (35 %). Les différents résultats, montrent que la plupart de ces enfants n'ont pas une activité génératrice de revenu fiable qui puisse leur permettre de s'assurer un bien-être. Ce qui expliquerait certaines compensations illicites et l'usage des moyens illégaux pour arriver à ses fins.

3.1.9. Caractéristiques des relations familiales

Caractéristiques	Effectifs	%
Supervision	150	66%
Forte présence d'identité	36	16%
Méthode disciplinaire harmonieuse	44	18%
Total	230	100%

La supervision a un poids important dans les relations familiales (150 : 66 %) sur 230 suivi de la forte présence d'identité 35 (16 %) et la méthode disciplinaire harmonieuse 40 (18 %). L'observation du tableau, montre que pour qu'il y ait une relation familiale fructueuse et adéquate, il faut une mutualisation de la supervision, d'une forte présence de l'identité parentale et d'une méthode disciplinaire harmonieuse. Ce qui permettrait une bonne adaptation de l'enfant et de prévenir les actes déviants. La supervision est ainsi un catalyseur du comportement de l'enfant pour circonscrire ces comportement dérogatoire et bien plus pour le prévenir également.

3.1.10. Déterminants de la faible supervision parentale

Caractéristiques	Effectifs	%
Laissez-faire	75	33%
Manque de dynamisme	56	24%
Absence de Suivi	99	43%
Total	230	100%

Il ressort de ce tableau que 75 (33 %) parents au sein des familles ont une attitude de laisser faire vis-à-vis des enfants. Par contre le manque de dynamisme représente 56 (24 %) et l'absence de suivi totalise 99 (43 %). On peut remarquer que le pourcentage le plus élevé est l'absence de suivi. La délinquance des orphelins s'expliquerait par l'attitude de laisser faire, de manque de dynamisme et de l'absence de suivi des parent conséquence de l'absence d'un bien-être socioéconomique.

3.1.11. Faible supervision parentale et délinquance

Le vol est plus important chez les orphelins de guerre (62 : 48 %) suivent la drogue (45 : 34 %) et l'agression-meurtre (23 : 18 %). Le vol comme on

Caractéristiques	Effectifs	%
Vol	62	48%
Drogue	45	34%
Agression- Meurtre	23	18%
Total	130	100%

peut l'observer à travers le tableau a le pourcentage le plus élevé. Sans doute l'impuissance financière des parents a influencé cette dérive comportementale. La plupart des enfants sans parents ou dont les parents sont économiquement affaibli se débrouillent pour survivre par le vol. Il ressort des travaux de Marguerat (1982) que les vols constituent 80 % de la délinquance des jeunes à Abidjan (parfois aggravés de violences, port d'arme, participation à des gangs), 7 % de vols et atteintes à la pudeur, 4 % d'usage de drogue (la plupart du temps avec vol), 3 % de coups et blessures. Avec la délinquance des jeunes orphelins de guerre on peut constater une augmentation de la délinquance. Le vol s'est davantage accru chez ces enfants et la drogue devient très importante qu'autrefois pour réussir son coup.

3.1.12. Catégorisation de la délinquance des orphelins de guerre et le poids de la supervision

Niveau de délinquance	Vol	Drogue	Agression- Meurtre	Total	%
Orphelins de guerre					
Orphelins bien supervisés	17	15	0	32	25%
Orphelins mal supervisés	38	34	26	98	75%
Total	55	49	26	130	100%

Les orphelins de guerre dont les parents organisent une bonne supervision autour d'eux sont de (32 : 25 %) comparativement à (98 : 75 %) qui sont mal supervisés. La prédominance de cette délinquance au niveau des orphelins bien supervisés est centrée sur le vol, la vente et la consommation de la drogue là où les orphelins de guerre mal supervisés concentrent à la fois vol, la vente et la consommation de la drogue et les agressions suivies de fois de meurtres. La supervision est donc un facteur d'atténuation des actes délinquants des jeunes en général et des orphelins de guerre en particulier pour empêcher de graves crimes et délits.

4. INTERPRETATION, DISCUSSION ET CONCLUSION

4.1. INTERPRETATION

4.1.1. *Faiblesse socioéconomique des parents*

Les données montrent que la faiblesse socioéconomique des parents est la cause principale de la délinquance des orphelins de guerre. La responsabilité sociale du parent vis-à-vis de l'enfant est manifeste à travers les soins nutritionnels, vestimentaires, sanitaires et intellectuels ou éducationnels qu'il doit lui apporter. Pour que cela soit effectif, il faut que le parent puisse avoir le minimum financier pour assurer la charge des enfants. Cependant, bien des situations difficiles que rencontrent des familles réduisent leurs efforts et mettent en mal leur responsabilité parentale. Ainsi, de nombreux parents sont pour la plupart dans une incapacité financière, dans la pauvreté et dans le dénuement. Cette situation de précarité est en grande partie due à leur activité qui est très peu rentable (petits commerces, laveuses de vaisselles dans les petits restaurants, sans emploi). Ce qui entraîne la déscolarisation prématurée des enfants qui se lancent dans des activités précaires pour supporter les charges familiales. Ceci n'est pas sans conséquences pour leurs jeunes âges, quand l'usage de certains moyens illégaux pour des compensations illicites devient une opportunité pour arriver à leurs fins. Le bon déroulement du rôle du parent dans la famille dépend en partie du bien-être de celui-ci. Nos explications ont été étayées par de nombreux écrits qui affirment que l'attitude parentale est déterminée par le bien-être personnel des parents. Ainsi, Wilson (1980 ; 1987) confirmant le rôle clef de la supervision, montre que son défaut est directement lié aux « handicaps sociaux » des parents (chômage, pauvreté) et à la situation de stress et de déstabilisation psychologique qui en résulte. Il est ici, important de signifier que la stabilité au sein de la famille est fonction de la stabilité économique et sociale des parents. En d'autres termes, le bien être des parents précède le bien-être de la famille. Sans quoi, on assiste à une dyssocialité familiale surtout au niveau des enfants.

La délinquance des orphelins de guerre est donc principalement une délinquance de subsistance car la majorité des enfants sans parents se débrouillent pour survivre par le vol. Ce qui n'est pas nouveau quand les jeunes délinquants non orphelins de guerre se livrent aussi à la délinquance de subsistance. Mais la particularité chez les délinquants orphelins de guerre réside dans l'utilisation systématique et régulière des armes blanches ou quelquefois des armes à feu et une très forte consommation de la drogue pour parvenir à leur fin sans épargner la vie de la victime.

4.1.2. *Faible supervision parentale*

La faiblesse de la supervision à travers certaines attitudes des parents telles que laisser faire, le manque de dynamisme et l'absence de suivi a été relevée par l'étude. La situation de précarité économique des parents a affaibli ceux-ci dans leur rôle d'éducateurs et sans le vouloir, leur responsabilité fait objet de

débat. Sans un travail de revenu stable et parfois livré au chômage, ils se replient sur eux-mêmes abandonnant tout projet de reconstruction. Ainsi, cette attitude affecte profondément l'enfant. (Houx et Pourtois, 1989) l'expliquent si bien dans leur étude en affirmant que tous ces facteurs sont articulés autour de la situation économique. Que par ailleurs, les conséquences du chômage sont généralement la fermeture de la famille sur elle-même, le repli sur le présent, l'absence de projet, ce qui handicape fortement la construction du projet de l'enfant ainsi que sa réussite scolaire. Les parents baissent la garde dans l'éducation des enfants qui prennent le relais de la prise en charge non seulement de leur propre besoin mais également de celle des parents. Lorsque les rôles sont inversés ou que les enfants deviennent des participants égaux aux charges de la maison, les parents perdent toute autorité sur les enfants et deviennent impuissants, passifs face à leurs actes d'incivilités et de déviance. Alors que, le contrôle parental voudrait que le parent porte une attention accrue sur le comportement et les sorties de l'enfant et que soit repéré les impairs afin d'être corrigés. Notre explication trouve justification dans l'étude de Godtfredson et Hirschi (1990), qui montrent que ce contrôle comprend trois éléments : le contrôle du comportement de l'enfant en général, la faculté de reconnaître et de stigmatiser ses comportements déviants dès qu'ils apparaissent et la capacité à donner des sanctions efficaces et proportionnées. Dans ce sens, Mucchielli (2001) indique que le recul de la supervision est dû majoritairement à l'impuissance socio-économique des parents. Cette impuissance affecte les capacités de contrôle des parents. Au-delà de ce qu'elle peut les déstabiliser au plan psychologique individuel, leur incapacité sociale et économique, risque, en effet, de dégrader les relations affectives et le dialogue avec leurs enfants, et de décrédibiliser un discours normalisateur et intégrateur aux yeux de leurs enfants.

5. DISCUSSION

Les résultats montrent que l'affaiblissement socioéconomique des parents a affaibli la supervision au sein des familles. Au cours des dernières décennies, l'ensemble de la situation économique des parents s'est détérioré. Ce qui a entraîné l'éclosion de la délinquance des orphelins de guerre. Cette délinquance qui se manifeste par le vol, la vente et la consommation de la drogue et l'agression suivi de meurtre. Elle est dans bien des cas, l'expression illogique de la recherche d'un bien-être qui manque à la famille. Dans cette recherche de bien-être, les enfants échappent à tout contrôle des parents, fragilisés par leur condition de vie difficile. Ainsi, ayant perdu toute valeur aux yeux de l'enfant et se regardant comme incapable d'assurer sa responsabilité parentale, il abandonne toute relation avec celui-ci. Les faits et gestes de l'enfant ne sont plus suivis et tout est laissé à l'appréciation de ce dernier qui prend très tôt de l'autonomie et s'affranchit de l'autorité parentale. Cette autorité qui présentait des difficultés dans son application quand elle est dominée par une méthode

disciplinaire de laisser-faire qui montre la passivité des parents. Il est à remarquer donc l'absence de suivi au niveau des enfants. Alors que la supervision est l'élément central qui motive tous les autres éléments fussent-ils l'attachement, la communication, la discipline, nécessite une redynamisation du parent. Cette redynamisation passe par le bien-être de ce dernier pour restaurer le bien-être familial et les valeurs sociales.

Cette étude présente donc sensiblement des similitudes avec les travaux de Mucchielli (2001), Wilson (1980 ; 1987), Godtfredson et Hirschi (1990) et Koudou (2002). Dans sa recherche, Mucchielli (2001) montre que le recul de la supervision est dû majoritairement à l'impuissance socio-économique des parents. Cette impuissance affecte les capacités de contrôle de ceux-ci. Au-delà de ce qu'elle peut les déstabiliser au plan psychologique individuel, leur incapacité sociale et économique, risque, en effet, de dégrader les relations affectives et le dialogue avec leurs enfants, et de décrédibiliser un discours normalisateur et intégrateur aux yeux de leurs enfants. A partir d'échantillons de préadolescents et d'adolescents ainsi que d'interviews avec leurs mères, Wilson (1980 ; 1987) confirme le rôle clef de la supervision et montre que son défaut est directement lié aux « handicaps sociaux » des parents (chômage, pauvreté) et à la situation de stress et de déstabilisation psychologique qui en résulte. Pour Godtfredson et Hirschi (1990), ce contrôle comprend trois éléments : le contrôle du comportement de l'enfant en général, la faculté de reconnaître et de stigmatiser ses comportements déviants dès qu'ils apparaissent et la capacité à donner des sanctions efficaces et proportionnées. Quant à Koudou (2002), il présentera le choix des styles éducatifs des parents comme important dans la conformité ou non des enfants, aux normes de la société. Si la supervision parentale retient davantage l'angle d'explication principale de nombreux auteurs pour prévenir ou circonscrire la délinquance des enfants, pour bien d'autres ce n'est pas le cas.

Hirschi (1969) présentait déjà l'attachement comme un facteur important de résistance à une situation de risque délinquant. Cet attachement aux parents serait essentiel parce qu'il se traduisait devant une situation d'opportunité à risque par le simple fait que leur présence psychologique empêcherait la commission du crime. L'attachement pour l'auteur est l'intériorisation de la dépendance aux parents, à leur affection et à leurs approbations de leur conduite. Même si dans les relations familiales la supervision se présente comme une variable clé reconnaît Hirschi, dans la prévention de la délinquance des jeunes, ce contrôle s'effectue aussi de façon indirecte, en liaison avec la bonne relation et communication parents-enfants. Dans ce sens soulignent Fréchette et Leblanc (1987), la mutualisation des facteurs communication et attachement est importante. Dans leur étude incluant la variable familiale, la structure de la famille, l'atmosphère générale du foyer, l'attachement aux parents, la communication dans la famille, la méthode disciplinaire des parents et la supervision des parents, ils concluent que la supervision parentale se révèle le facteur le plus étroitement lié au niveau d'activité délinquante du mineur quelle que soit par ailleurs la qualité, structure ou ambiance familiale. La supervision s'associe évi-

demment à la communication de la famille d'une part, et à l'attachement aux parents d'autre part. Ces deux facteurs ayant d'ailleurs fortement tendance à se renforcer mutuellement. Toutefois pour Leblanc (1988), le rapprochement affectif et la communication n'influence la conduite délinquante qu'à travers la supervision. La supervision est la variable clé, celle qui catalyse l'impact de toutes les autres caractéristiques du fonctionnement de la famille de l'adolescent.

La théorie de Hirschi relative au lien social a permis d'expliquer et de comprendre le rôle de la supervision dans les relations familiales pour prévenir la délinquance des enfants dans notre étude. Cette théorie bien que pertinente ne parvient pas à montrer l'influence de la situation socioéconomique sur la supervision parentale. L'hypothèse selon laquelle l'affaiblissement socio-économique de la famille consécutif à la guerre a fait reculer la supervision et laisser libre cours à la délinquance des orphelins de guerre est vérifiée et confirmée. Les données montrent que 65 % des parents ont une ressource financière faible, 17 % sont pauvres et 18 % dans le dénuement. Ce qui démontre une faiblesse socioéconomique chez ces parents. Laquelle faiblesse, entraîne le recul de la supervision qui ressort à travers les proportions des parents qui ont une attitude de laisser faire vis-à-vis des enfants 33 % ; un manque de dynamisme 24 % et une absence de suivi 43,04 %. La corrélation entre l'affaiblissement socioéconomique et le recul de la supervision occasionne la délinquance de ces enfants est prouvée par les estimations des données, 48 % sont dans le vol ; 34 % dans la vente et la consommation de la drogue et 18 % se livrent à l'agression-meurtre. Cette confirmation de notre hypothèse s'observe aussi à travers cette catégorisation des orphelins de guerre délinquants bien supervisés 25 % et les orphelins de guerre mal supervisés 75 %. Ce qui démontre que la supervision modère certaines attitudes délinquantes chez certains orphelins de guerre même délinquants.

Ces résultats sont discutables, quand on peut interroger la constitution de l'échantillon qui est selon nous, pas assez important pour la sensibilité du sujet relatif à la délinquance des orphelins de guerre. Egalement, un seul outil de recherche était très peu suffisant pour explorer toutes les questions même si les résultats sont satisfaisants il l'aurait fallu le compléter pour un résultat plus englobant.

Cette étude mérite donc d'être examinée sous d'autres angles d'explications pour mieux approfondir l'objet d'étude.

6. CONCLUSION

La délinquance des orphelins de guerre est une réalité qu'il ne faut pas ignorer quand de plus en plus elle commence à s'installer dans le temps et affecte même les moins de 10 ans. Le déséquilibre familial entraîné par la guerre, la perte des parents et l'affaiblissement des ressources financières, a vu apparaître un abaissement de l'autorité parentale, de l'absence de suivi, de manque de dynamisme entraîné par la perte de l'identité. En d'autres termes, la super-

vision, l'un des éléments le plus important dans l'éducation des enfants est en désuétude. Ainsi, il ressort de cette étude que la délinquance des orphelins de guerre est consécutive à l'absence de supervision, occasionnée par l'affaiblissement socio-économique des parents. Cette absence de supervision est déterminée par une absence de suivi, un laisser-faire dans l'éducation des enfants et un manque de dynamisme dû à la perte d'identité. Cette délinquance est principalement caractérisée par le vol, la commercialisation et la vente de la drogue et enfin par les agressions suivies de fois de meurtres. Pour que la délinquance des orphelins de guerre soit réduite ou prévenue, il faut améliorer les conditions de vie des parents en leur charge à travers un soutien financier qui puisse leur permettre de réaliser un projet rentable et durable pour subvenir aux besoins des enfants. Quant aux enfants, il conviendrait de les rééduquer pour les réinsérer dans la société en les encourageant à réaliser les projets de leur choix.

Bibliographie

- AYEPO, B. (2012), L'insertion sociale des enfants orphelins de guerre en côte d'ivoire. Etude sur la prise en charge des orphelins de guerre de la vile de Bouake, Edition Universitaire Européenne 140 p.
- BARNES, G. et FARRELI, M. (1992), Parental support and control as predictors of adolescent drinking, delinquency and related problem behaviors, *Journal of Marriage and the Family*, n° 54.
- BOLOU, Y. G. (2013), Des orphelins de guerre et leurs activités délinquantes, Thèse Unique de Doctorat, non publiée, Université Felix Houphouët Boigny, UFR Criminologie.
- CVCI (2015), Indemnisation des victimes de la crise postélectorale infodrome Soir Info- l'Inter.
- DIDR (2017), Côte d'Ivoire Les groupes de « microbes » à Abidjan. Fonctionnement des gangs et politique de lutte des autorités OFPRA Direction Information Recherche.
- DOUDOU, D. (2014), Rapport de l'Expert indépendant sur la situation des droits de l'homme en Côte d'Ivoire, Conseil des droits de l'homme Vingt-sixième session Point 10 de l'ordre du jour Assistance technique et renforcement des capacités Nations Unies A/HRC/26/52 ASSEMBLEE GENERALE Distr.Générale
- FARRINGTON, D. (1986), Age and crime, in *Crime and Justice. An Annual Review of Research* (sous la dir. de Tonry M. et Morris N.), Chicago, University of Chicago Press, vol. 7.
- FARRINGTON, D.(1994), Examen critique des influences environnementales et familiales de la délinquance, *Criminologie*, vol. 27, n° 1.
- FRECHETTE, M. et LEBLANC, M. (1987), *Délinquances et délinquant*, Rayon PSYCHOLOGIE Edition GAETANMORIN.
- FISHMAN, S. (2008), *La bataille de l'enfance. Délinquance juvénile et justice des mineurs en France pendant la Seconde Guerre mondiale*, Presses universitaires de Rennes, 323 p., OPENEDITION BOOKS
- GOTTFREDSON, M. et HIRSCHI, T. (1990), *A General Theory of Crime*, Stanford, Stanford University Press.
- HILL, K., HOWELL, J., HAWKINS, J. et BATTIN-PEARSON, S. (1999), Childhood risk factors for adolescent gang membership : results from the Seattle Social Development Project, *Journal of Research in Crime and Delinquency*, vol. 36, n° 3.
- HIRSCHI, T. (1969), *Causes of delinquency*, Berkeley, Los Angeles and London, University of California Press, 309 p.
- HOUX, M. et POURTOIS, J.-P. (1989), Impact de la crise économique sur le projet éducatif des parents répercussion chez l'enfant, in *les thématiques en éducation familiale* (sous la dir. de Pourtois J.-P.), Bruxelles, De Boeck-Wesmael.

- JEUNE AFRIQUE (2009), Côte d'Ivoire : vétustes, les orphelinats d'Abidjan appellent l'Etat à l'aide.
- KOUDOU, O. (2002), Le comportement délinquant de l'adolescent ivoirien. Développement, facteurs et prévention. Thèse unique. Université de Lyon 2, France.
- LARZERLERE, R. et PATTERSON, G. (1990), Family management as a mediator of the longitudinal effects of socioeconomic status on early delinquency, *Criminology*, vol. 28, n° 2.
- LAUB, J. et SAMPSON, R. (1988), Unravelling families and delinquency : a reanalysis of the Gluecks' data, *Criminology*, vol. 26, n° 3.
- LOEBER, R. et LEBLANC, M. (1990), Toward a developmental criminology, in *Crime and Justice. An Annual Review of Research* (sous la dir. de Tonry M. et Morris N.), Chicago, Chicago University Press, vol. 12.
- LOEBER, R. et STOUTHAMER-LOEBER, M. (1986), Family factors as correlates and predictors of juvenile conduct problems and delinquency, in *Crime and Justice. An Annual Review of Research* (sous la dir. de Tonry M. et Morris N.), Chicago, Chicago University Press, vol. 7.
- MARGUERAT, Y. (1982), Les jeunes délinquants d'Abidjan. Une première approche quantitative ORSTOM 419 p.
- MORASH, M. et RUCKER, L. (1989), An exploratory study of the connection of mother's age at childbearing to her children's delinquency in four data sets, *Crime and Delinquency*, vol. 35, n° 1.
- MUCCHIELLI, L. (2001), Le contrôle parental du risque de délinquance juvénile RECHERCHES ET PRÉVISIONS N° 63 .
- OMS ET MINISTÈRE DÉLÉGUÉ CHARGÉ DE LA SANTÉ (2013), conséquences de la crise socio politique sur le secteur de la sante en côte d'Ivoire.
- PNUD (2007), Projet d'Appui Nutritionnel. Médical et Assistance aux Personnes les plus vulnérables dans cinq régions de la Côte d'Ivoire. Décision du conseil FISDES Numéro 186/2006
- RAIDH (2011), Rapport sur les violations des droits humains en Côte d'Ivoire de septembre 2002 à Mai 2011 Regroupement des Acteurs Ivoiriens des Droits de L'Homme.
- RANKIN, J. et WELLS, L. (1990), The effects of parental attachments and direct controls on delinquency, *Journal of Research in Crime and Delinquency*, vol. 27, n°2.
- WELLS, L. et RANKIN, J. (1988), Direct parental control and delinquency, *Criminology*, vol. 26, n°2.
- WILSON, H. (1980), Parental supervision : a neglected aspect of delinquency, *British Journal of Criminology*, vol 20. n° 3. pp 203-235.
- WILSON, H. (1987), Parental supervision re-examined, *British Journal of Criminology*, vol. 27, n° 3.
-